



Politique de compensation pour la participation aux comités de jeunes et de familles et comme personne ayant une expérience vécue

Le Centre d'excellence en santé mentale des jeunes accorde une place de premier plan aux personnes qui vivent ou qui ont vécu avec un trouble de santé mentale comme co-constructeurs de la recherche. C'est pourquoi ils sont au centre de la prise de décisions de la conception des projets de recherche à la diffusion de leurs résultats.

Le présent document vise à fournir une grille de compensation monétaire allant aux jeunes, adultes, et membres de l'entourage en retour de leur contribution à titre de partie prenante aux projets de recherche du Centre d'excellence en santé mentale des jeunes. Elle s'inspire, entre autres, des principes et des grilles qui sont présentés dans le document de l'Unité de soutien SRAP (Stratégie de recherche axée sur le patient) nommé *Principes directeurs-dédommagement financier pour la recherche en partenariat avec les patients et le public*, la référence en partenariat avec le public au Québec et des bonnes pratiques recommandées par le Centre d'excellence partenariat patient et public (CEPPP).

Taux

Lors des rencontres : 30,00 \$ par heure

Lors de la préparation des participants en vue des rencontres* : 20,00 \$ par heure

Maximum par jour : 250,00 \$

Autres frais inclus : déplacements et repas selon les barèmes du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, le cas échéant et si applicable.

*Il est attendu que pour toute heure de rencontre en présentiel ou à distance, un minimum d'une heure de préparation sera nécessaire. Le partenaire, n'aura pas à justifier ce montant, il sera compensé automatiquement. Au-delà d'une heure de préparation, le partenaire devra fournir un justificatif pour le temps supplémentaire effectué.

Pour des fins de simplicité et pour éviter au maximum les délais administratifs, la compensation se fera en argent comptant directement après la rencontre en présentiel. Si le partenaire ne peut pas être sur place, il devra venir chercher sa compensation au Centre d'excellence dans les jours qui suivent, ou, un transfert Interac ou une carte cadeau "[Everything Card](#)" du même montant sera envoyée au courriel électronique de la personne dans les plus brefs délais.

Pour les jeunes de moins de 18 ans, une compensation sera offerte sous forme de cartes cadeaux de différentes marques "[Everything Card](#)" (parmi lesquelles le participant choisira) envoyée au courriel électronique de la personne ou du parent ou tuteur légal dans les plus brefs délais.

PROPRIÉTÉ DU CENTRE D'EXCELLENCE EN SANTÉ MENTALE DES JEUNES



Compensation policy for participation in youth & family councils and as a person with lived experience

The Centre of Excellence in Youth Mental Health gives a prominent place to people who live or have lived with a mental health disorder as co-constructors of research. This is why they are at the center of decision-making, from the design of research projects to the dissemination of results.

This document aims to provide a monetary compensation grid for youth, adults, and family members in return for their contribution as stakeholders in research projects of the Centre of Excellence in Youth Mental Health. It is based, among other things, on the principles and grids presented in the document from the SRAP Unit (Patient-Oriented Research Strategy) entitled *Principes directeurs-dédommagement financier pour la recherche en partenariat avec les patients et le public*, the reference in partnership with the public in Quebec, and guidelines provided by the *Centre d'excellence en partenariat patient et public* (CEPPP).

Rates

Meetings: \$30.00 / hour

Preparation for meetings*: \$20.00 / hour

Maximum per day: \$250

Other costs included: travel and meals according to Montreal West Island IUHSSC rates, as appropriate and applicable.

*It is expected that for any hour of face-to-face or remote meeting, a minimum of one hour of preparation will be required. The person will not have to justify this amount, it will be compensated automatically. Beyond one hour of preparation, the person must provide proof of the extra time worked.

To simplify the process and to keep administrative delays to a minimum, compensation will be paid in cash directly after the face-to-face meeting. If the person is unable to attend in-person, they will have to collect their compensation from the Centre of Excellence within a few days, or, an Interac e-transfer or an "[Everything Card](#)" gift card for the same amount will be sent to the person's e-mail address as soon as possible.

For young people aged 18 and younger, compensation will be offered in the form of an "[Everything Card](#)" gift cards (the participant can choose from a variety of brands). This will be sent to the participant's e-mail address or that of the parent or legal guardian as soon as possible.

PROPERTY OF THE CENTRE OF EXCELLENCE IN YOUTH MENTAL HEALTH